

Déménagement du service des archives médicales de HSCO vers HMR

Une décision qui soulève plus de questions que de réponses

Les agentes administratives du service des archives médicales de HSCO étaient nombreuses lors du Conseil d'administration pour appuyer l'intervention du Syndicat le 2 novembre dernier. D'ailleurs, quelques médecins de l'HSCO étaient également présents pour partager leurs craintes sur ce déménagement sur la qualité des services offerts à la population.

Le Syndicat et le personnel des Archives étaient également présents lors de l'assemblée de la Corporation des propriétaires de Santa-Cabrini le 4 novembre où il y avait plusieurs personnalités de la communauté italienne de Montréal. Le PDG M. Fortin-Verreault était également présent.

Notre message est toujours le même :

Il faut maintenir l'intégralité d'un service des archives médicales à HSCO

Toujours le 4 novembre, deux représentants du Syndicat rencontraient le député de Rosemont et critique en Santé pour Québec Solidaire, M. Vincent Marissal, afin de lui partager nos inquiétudes dans ce dossier.

Précision sur les droits de l'employeur

L'employeur maintient le service des archives de HSCO... mais à HMR ! Il s'agit donc pour lui d'un simple transfert de port d'attache tel que prévues par les stipulations locales (art. 326.6). Nous n'avons aucune prise juridique et conventionnée pour contraindre l'employeur dans son projet. Cependant, notre crainte « légitime », c'est que ce n'est qu'une étape pour fusionner le service à brève échéance. Sur ce point, nous n'avons aucune garantie.

Nos appréhensions et questionnements

- Nous appréhendons des délais de transmission importants pour l'accessibilité aux dossiers, principalement avec les demandes de dernières minutes lors d'un retour précipité d'un usager ;
- Le niveau de sécurité et de confidentialité dans le transport des documents entre les deux hôpitaux ;
- Perte de temps et d'énergie si les notes des cliniciens ne sont plus numérisées à HSCO. Lorsqu'un clinicien veut avoir accès rapidement à un dossier, ce dernier peut être numérisé en priorité sur place à HSCO ;
- **En lien avec la numérisation des dossiers, le service des archives médicales de HSCO est très performant.** L'ensemble des dossiers à numérisés est à jour. L'employeur parle de rendre le service de numérisation plus efficient ? Cet argument ne semble pas valide.
- Les raisons évoquées aux travailleuses et lors de la rencontre avec le syndicat nous semblent peu convaincantes pour un tel réaménagement.

NON au déménagement du service des archives
médicales de HSCO vers HMR !

SIGNEZ LA PÉTITION ! <https://chnq.it/szdsVK2XfV>